Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 44, 18 novembre 2005

15e PFCNO

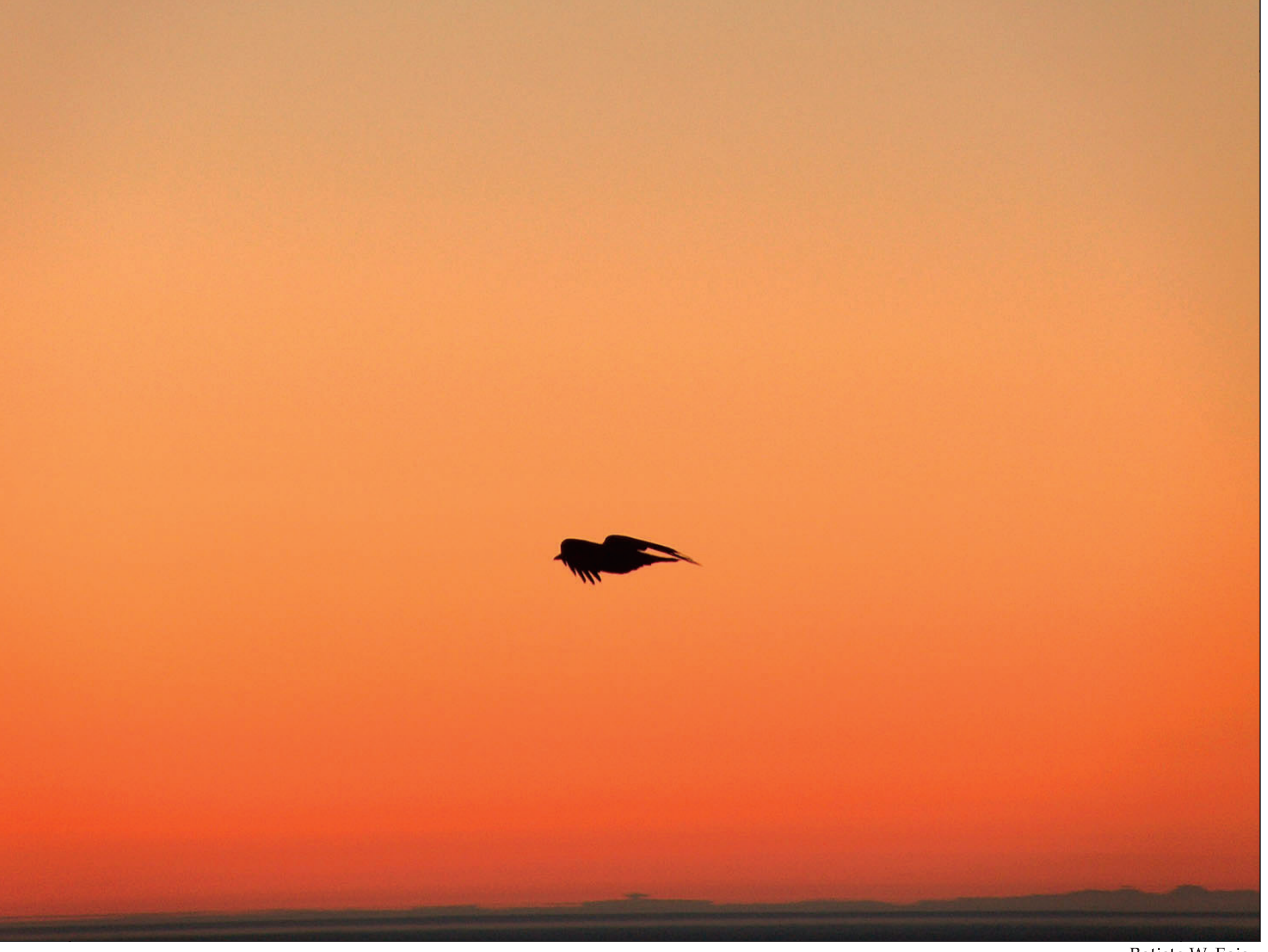
La loi sur les putes battue par la peau des fesses

L'armée est abolie. L'éducation devient une juridiction fédérale. Les carburants fossiles sont interdits.

Page 3



Et reportage photos en page 12



Batiste W. Foisy

Bonne nuit Inuvik! En ce moment, il ne reste moins de cinq heures d'ensoleillement quotidien dans la communauté qui abrite la plus septentrionale des associations francophones au Canada. Dès que décembre pointera le bout de son nez, ce sera la nuit pendant un mois.

Le parc Nahanni : un enjeu électoral

Des environnementalistes misent sur la campagne électorale fédérale latente pour faire élargir le célèbre parc national.

Page 5

Une forte odeur d'élections

Et pleuvent les dollars fédéraux

À Ottawa, le débat parlementaire a une forte odeur d'élections. Les relents de cette course se font sentir jusqu'aux TNO et ça sent quelque chose d'inodore : l'argent.

Page 6

Sommaire

Arctic National Wildlife Refuge

Handley félicite le Congrès américain

Les provisions budgétaires proposées pour forer la plaine d'Alaska sont rejetées.

Batiste W. Foisy

Le 9 novembre, les leaders de la Chambre des représentants des États-Unis ont décidé de retirer un article de leur budget qui aurait permis d'ouvrir l'Arctic National Wildlife Refuge (ANWR) au développement pétrolier.

Situé sur la frontière entre l'Alaska et le Yukon, l'ANWR abrite l'ère de mise bas de la horde de caribous Porcupine et est un site sacré pour la nation Gwich'in dont le territoire ancestral s'étant de l'Alaska aux TNO.

Le gouvernement des TNO a applaudi la décision de la Chambre à majorité républicaine. « Cette nouvelle est bienvenue pour tous les Canadiens », a affirmée le premier ministre, Joe Handley.

Il s'agit d'une des rares sorties du gouvernement contre le forage dans l'ANWR. Alors que le gouvernement fédéral ainsi que celui du Yukon affichent depuis un moment déjà leur opposition au forage de la plaine arctique, le GTNO demeurait jusqu'à présent plutôt discret sur la question. Dans les nombreuses rencontres qui ont eu lieu entre les membres du cabinet des TNO et les élus de l'Alaska, jamais la question de l'ANWR n'a été abordée.

On se souviendra toutefois que, en avril dernier, Handley avait co-signé avec les autres premiers ministres du Nord un mémoire sur la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique canadien dans lequel on affirmait que l'ouverture de l'ANWR au développement pétrolier représentait « un risque pour la sécurité environnementale et culturelle de la région ».

Historique

Depuis plusieurs années l'ANWR alimente le débat aux États-Unis.

Désigné aire protégée depuis 1959, le refuge a rapidement attiré l'attention de l'industrie énergétique quand on y a trouvé du pétrole en 1967. Avec des réserves estimées entre 12 et 30 milliards de barils, le potentiel pétrolier de l'ANWR est le plus important aux États-Unis.

En 1971, *l'Alaska Native Claim Settlement Act* a donné aux Gwich'in de l'Alaska, opposés au développement pétrolier, un pouvoir de gestion sur le refuge. Mais ce pouvoir ne s'étend pas au sous-sol.

Sous la pression d'écologistes et d'activistes autochtones, le refuge a été élargi en 1980 pour lui donner sa taille actuelle de 9, 2 millions d'acres. La loi de 1980 désignait la presque totalité du refuge comme réserve écologique, mais cette appellation ne concernait pas la zone côtière où l'on retrouve le pétrole. Par contre, on indiquait que le développement pétrolier était interdit dans l'ensemble de l'ANWR.

En 1996, le Congrès a tenté de faire modifier cette disposition. Le *Reconci-*

Refuge
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Conférence

Dans le cadre des Je-dis en français de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, une conférence sur « l'évolution politique des TNO » aura lieu, le 25 novembre à la salle de conférence du 3e étage du Panda Mall, de Yellowknife. La conférence éclaircira les sujets complexes que sont la dévolution et le projet gazier. Un tour d'horizon des différentes revendications territoriales des nations autochtones du territoire sera aussi présenté. Le conférencier invité est André Légaré, chef négociateur du Secrétariat aux affaires autochtones des TNO. Ça commence à 17h30. C'est gratuit.

Place aux jeunes

En fin de semaine, Yellowknife est l'hôte d'une conférence pan-territoriale sur la jeunesse. La table ronde « Quand les jeunes s'en mêlent! », organisée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, permettra aux jeunes de différentes régions des TNO, du Nunavut et du Yukon d'établir des réseaux et d'élaborer des propositions de projets pour leur collectivité. Le défi est de taille, près de 50 % de la population du Nord a moins de 25 ans. « En faisant la promotion de projets comme cette table ronde et en les appuyant, le Canada fait preuve de son engagement constant à faire entendre la voix des jeunes du Nord », a déclaré la députée de Western Arctic, Ethel Blondin Andrew. Au moment de mettre sous presse, le ministère des Affaires indiennes n'était pas en mesure d'expliquer pourquoi les organismes jeunesses francophones des trois territoires n'avaient pas été invités.

En piste!

Un incident est survenu, le 10 novembre à l'aéroport de Hay River. Un avion Beach 200 qui faisait son approche sur la piste d'atterrissage a évité de justesse un individu qui se promenait à vélo sur la piste. Personne n'a été blessé durant l'incident, rapporte la Gendarmerie royale du Canada. Le cycliste s'est ensuite enfui des lieux et n'a pas pu être identifié. Le détachement de Hay River de la GRC rappelle que l'aéroport est une zone interdite au publique. Se trouver sans autorisation sur une piste d'atterrissage est un acte criminel passible de 5 000 $ d'amende ou d'un an de prison.

Premiers soins

Le mois de novembre est le mois de la sensibilisation au RCR. L'ambulance St-Jean des TNO offre des cours de premiers soins et de réanimation cardio-respiratoire dans les bureaux qui en font la demande. Il faut être au moins six participants pour suivre une formation. Des classes libres auront également lieu tout au long des mois de novembre et de décembre. Pour plus de renseignements, contactez l'Ambulance St-Jean au 873-5678

Refuge

Suite de la page 1



Photo: courtoisie de l'Aurore boréale

Manifestation des Gwich'in le printemps dernier à Whitehorse

liation Bill avait d'ailleurs été adopté par la majorité des représentants. Le président d'alors, le démocrate Bill Clinton, avait cependant utilisé son droit de veto et la Loi n'avait finalement pas abouti.

Avec l'arrivée au pouvoir de George W. Bush, le débat sur l'ouverture de l'ANWR a repris de plus belle. Le président a désigné le pétrole du refuge comme étant la clef de sa politique énergétique.

Au printemps dernier le Sénat américain a voté en faveur de l'ouverture de l'ANWR au développement pétrolier. Cela avait déclenché des vagues d'indignation chez les écologistes du Canada et des États-Unis. Une importante manifestation avait, notamment, eu lieu à Whitehorse au Yukon.

Une mise à jour économique à saveur de budget

Ralph Goodale diminue les impôts et aide les universités

Jean-François Bertrand

(APF) - Dans son *Plan pour la croissance et la prospérité*, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a annoncé 39 milliard $ en nouvelles initiatives et réductions d'impôts d'ici à 2010-2011.

Mais, dans ce qui a plus l'air d'un mini-budget pré-électoral que d'un simple énoncé économique, on ne retrouve pas de fonds supplémentaires consacrés aux minorités linguistiques – malgré des excédents disponibles aux fins de planification de 55,5 milliards, sur cinq ans.

La stratégie économique du gouvernement fédéral s'oriente sur quatre grands axes :

- offrir des possibilités à tous les Canadiens;
- être au cœur des échanges et des réseaux mondiaux;
- promouvoir une économie innovatrice et
- établir un environnement propice à l'investissement.

« Le Plan est conçu pour aider les gens à se réaliser, pour leur permettre de profiter de la retraite à laquelle ils aspirent, et pour offrir des possibilités », a déclaré M. Goodale, dans sa présentation au Comité des finances.

Tous les Canadiens bénéficieront d'une réduction d'impôts pour 2005, pouvant atteindre 325 $. En effet, le montant personnel de base – les premiers dollars gagnés qui ne sont pas taxés – augmentera de 500 $. De plus, « à l'heure actuelle, tous les Canadiens paient un impôt fédéral de 16 % sur la première tranche de 35 595 $ de revenus. Nous abaisserons ce taux à 15 %, et ce, rétroactivement à partir du début de 2005 », a dit M. Goodale aux membres du comité.

Pour une famille avec deux enfants, et deux revenus totalisant 60 000 $, cela représente une économie immédiate de 20 % de l'impôt fédéral qui passerait à 33 % en 2010. À l'autre extrême, le taux d'imposition maximal s'applique aujourd'hui à partir de 116 000 $ et ce seuil sera majoré à 200 000 $ d'ici cinq ans. « Cette mesure aidera à attirer et à retenir des travailleurs très spécialisés et à stimuler la croissance économique », a expliqué le ministre des Finances.

L'alliance entre les néo-démocrates et les libéraux ne tient plus depuis la semaine dernière. Cela avait permis au gouvernement minoritaire de survivre au printemps dernier. L'appui n'étant plus là, M. Goodale a remis les mesures qui réduisent l'impôt des entreprises et éliminera la surtaxe des sociétés. (Se sont ces dernières qui avaient été retirées du budget proposé en 2005 en échange de l'appui du NPD.)

Les nouvelles mesures fiscales représentent 30 milliards $ d'ici à 2010, et « 95 % de cet allégement ira aux particuliers canadiens », note le ministère des Finances.

Une bonne partie du *Plan pour la croissance et la prospérité* annonce des mesures pour augmenter la compétitivité du Canada en investissant dans l'éducation postsecondaire. Notons 2,1 milliards $, sur cinq ans, pour améliorer l'aide financière aux étudiants, ainsi que 550 millions $ qui permettront à 55 000 étudiants de familles à faible revenu d'accéder aux études postsecondaires. La « Subvention canadienne d'accès » est un programme annoncé en 2004 qui couvre une partie des frais de scolarité de la première année. M. Goodale a annoncé l'élargissement de cette subvention aux autres années du baccalauréat.

Le gouvernement investira 3,5 milliards de $ pour accroître les programmes de formation en milieu de travail et un milliard, versé aux provinces l'an prochain, dans le cadre du Fonds d'innovation pour l'enseignement postsecondaire.

Afin de promouvoir une économie innovatrice, mais toujours dans le secteur des universités, on prévoit de nouveaux investissements de 2,1 milliards en recherche universitaire. Pour promouvoir la recherche et le développement, et pour commercialiser les découvertes qui en découlent, le gouvernement offrira jusqu'à 500 bourses et 3500 stages aux diplômés en génie et en sciences qui entament une maîtrise en administration des affaires.

Le gouvernement investira 1,3 milliard, sur cinq ans, pour aider l'établissement et l'intégration des nouveaux immigrants.

La Mise à jour économique et financière fait état d'une situation enviable. De 1994 à 2005, « le Canada est passé de la queue à la tête du peloton économique, et nous pouvons envisager l'avenir avec la plus grande confiance », a dit M. Goodale au début de sa présentation devant le Comité.

15e PFCNO

La loi sur les putes battue par la peau des fesses

L'armée est abolie. L'éducation devient une juridiction fédérale. Les carburants fossiles sont interdits.

Batiste W. Foisy

Le 15e Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO) a siégé du 11 au 13 novembre, à l'Assemblée législative albertaine, à Edmonton. En trois jours de débats, les parlementaires en herbe ont virtuellement transformé du tout au tout la société canadienne.

Attifés de leurs plus beaux habits, les délégués de quatre provinces et des trois territoires, tous âgés entre 15 et 25 ans, ont délibéré sur cinq projets de loi : sur la responsabilité fédérale en matière d'éducation, sur la légalisation de la prostitution, sur l'intégration des Forces canadiennes et de la GRC, sur l'interdiction des carburants fossiles et sur la restructuration des institutions démocratiques.

Au grand dam du premier ministre, Jean-François Poudrier, l'Assemblée a rejeté par deux voies la loi sur la prostitution et ce en dépit du poignant discours final de la ministre du Travail, Marianne Tremblay, qui n'a pas manqué de rappeler que « nous sommes tous des descendants de prostituées ».

Qu'à cela ne tienne, d'autres lois encore plus controversées ont reçu l'appui de la majorité de la chambre. En dépit de l'inconstitutionnalité évidente de la chose, une loi faisant de l'éducation une juridiction fédérale a été votée et sanctionnée.

Parmi ceux qui la défendaient, plusieurs pestaient contre les grandes différences qui existent entre les programmes scolaires des différentes provinces et territoires. « Je n'avais jamais entendu parler de Louis Riel avant de déménager au Manitoba », a déploré Jean-François Poudrier, né au Québec.

La ministre de l'Environnement, Zoé Fortier, a quant à elle signalé que le gouvernement fédéral serait mieux placé que les provinces pour faire respecter les droits linguistiques en éducation. « En Saskatchewan ça a pris onze ans avant qu'on respecte l'article 23 », a tonné la Fransaskoise.

Par une écrasante majorité la loi abolissant l'armée pour la remplacer par une force de maintien de la paix interne et la loi bannissant la vente et l'usage de tout carburant à partir de 2015 ont été adoptées. Sur cette dernière loi, quelques parlementaires, dont Martin Gautron, le président de la Fédération de la jeunesse canadienne française, ont souligné que cela permettrait de maintenir l'unité canadienne en freinant la croissance économique de l'Alberta. Gageons qu'on n'avait pas entendu cela souvent dans le parlement d'Edmonton.

Quant à l'audacieuse réforme électorale proposée par Alexandre Beaudin, de Yellowknife, elle a été littéralement anéantie par la jeune assemblée. Le discours de la chef de l'opposition, Marie-Claude poirier, résume assez bien l'opinion de la majorité. « Le système électoral est déjà trop compliqué comme ça. Comment espérer que le Joe-blo ordinaire s'y retrouve si on ajoute un nouveau palier de gouvernement? »

Malgré le caractère un peu loufoque que revêtent parfois les débats, ce 15e PFCNO a été pour les 47 délégués, dont six en provenance des territoires, une occasion inestimable de se familiariser avec le processus législatif, de pratiquer l'art du débat et de rencontrer des francophones.

Comme l'a justement souligné la gouverneure générale du PFCNO 2005, Chantal Bérard, dans son discours du Trône, pouvoir s'exprimer en français dans le parlement albertain est un privilège. Il y a tout juste 20 ans, a-t-elle rappelé, le député Louis Piquette s'était fait huer et expulser de cette chambre pour avoir oser s'exprimer dans sa langue.

Le Prochain PFCNO aura lieu en novembre 2006, à Winnipeg au Manitoba.



Photos : Mélanie Parisella

Scène de la présentation au musée de Jamie Bastedo sur Bill MacDonald qui est présentée au cours du mois de Novembre. Des élèves de Mme Boulet-Pelletier de l'école William MacDonald assisteront à quatre présentations dans le cadre du cours d'études sociales afin de se préparer pour Historica qui s'en vient à grands pas.

Éditorial



Alain Bessette

C'est pas un cadeau!

Voilà que ça recommence! Le temps n'a pas encore permis à la poussière de s'accumuler sur le rapport intérimaire du juge Gomery et voilà que les différents partis politiques à Ottawa tentent désespérément de forcer le gouvernement à déclencher des élections. Il faut les comprendre. Il y avait un espoir que le rapport du juge Gomery mettrait en cause Paul Martin puisqu'il était ministre des Finances au moment où se sont produites les tractations douteuses du fameux scandale des commandites. Or, le rapport intérimaire vient blanchir le chef du Parti libéral. C'est donc dire que les trois partis d'opposition n'entrevoient plus aucun avantage à attendre le dépôt du rapport final.

Côté financier, le Parti conservateur, appuyé généreusement par la haute finance et l'industrie pétrolière canadienne (qui baigne dans l'argent ces derniers temps), est probablement le parti politique canadien le plus en mesure de se lancer immédiatement en campagne électorale. Ils ont tout à gagner et rien à perdre en forçant des élections.

La stratégie du Bloc québécois peut facilement être décrite en citant une formule humoristique des Cyniques datant des années 1970 : « Le pays est au bord du précipice. Nous lui ferons faire un pas en avant ».

Le Nouveau parti démocratique n'a jamais jouit d'autant de pouvoir depuis de nombreuses années. Détenant la balance du pouvoir, ils sont enfin en mesure d'avoir leur mot à dire sur les orientations du gouvernement canadien. Comme je ne suis pas non plus certain que leur caisse électorale est suffisamment regarnie et que leur repositionnement auprès de l'électorat ne semble pas en faire une option stratégique valable (20% des appuis), je croyais qu'ils étaient destinés à continuer d'appuyer les troupes de Paul Martin. Mais il semble que les critiques acerbes tant du clan Harper que du Bloc québécois ont forcé Jack Layton à remettre en cause son appui au gouvernement. À moins, bien sur, que ce soit simplement une position stratégique du NPD pour obtenir d'autres concessions de Paul Martin. Seul le temps répondra à cette question.

Devant ce nouveau front commun, Martin aura-t-il le culot de proroger les travaux du Parlement? Cette option permettrait au gouvernement de continuer à gouverner mais sans pouvoir adopter de nouvelles mesures législatives, et ce jusqu'au dépôt du rapport final de la commission Gomery prévue pour février. S'il ne le fait pas, on risque bien de passer les vacances de Noël avec une campagne électorale sur les bras. Beau cadeau!





Batiste W. Foisy

En l'absence du président de l'assemblée, le vice-président, Jean Michel Beaudry, prend place dans la grande chaise.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Le parc Nahanni : un enjeu électoral

Des environnementalistes misent sur la campagne électorale fédérale latente pour faire élargir le célèbre parc national.

Batiste W. Foisy

Elle ressemblait beaucoup à une cabbale électorale, cette « soirée d'informations » organisée par la Société pour la Nature et les parcs du Canada (SNAP) mardi dernier au Northern United Place de Yellowknife.

Il s'agissait du premier arrêt d'une tournée nationale de la SNAP qui vise à informer, et surtout à convaincre, les Canadiens de l'importance de faire élargir le parc Nahanni, situé dans la région du Deh Cho. L'objectif est de faire protéger l'ensemble du bassin versant de la Nahanni. Pour l'instant, seules les rives de la rivière principale sont protégées. Ce projet ferait augmenter de sept fois la taille du parc national.

Dans le contexte d'une élection fédérale anticipée, le lobby environnementaliste a clairement indiqué qu'il comptait obtenir des engagements favorables à l'élargissement du parc de la part des partis politiques avant le jour du scrutin.

« Vous devez dire à vos députés et aux candidats de votre circonscription que le bassin versant de la Nahanni doit être protégé en entier », tonnait l'orateur vedette de la soirée, le grand chef des Premières nations du Deh Cho, Herb Norweigian.

« Ce n'est pas seulement un enjeu pour les Territoires du Nord-Ouest, a-t-il ajouté. C'est un enjeu canadien. » En clôture, le conservationniste principal de la SNAP, Harvey Locke, a tenu des propos similaires.

Le grand chef Norweigian a également indiqué qu'il comptait faire inclure la protection de l'ensemble du bassin versant dans le processus Deh Cho, les négociations sur les revendications territoriales de la nation. « Le grand parc serait énoncé dans l'entente finale », a-t-il dit.

Tout au long de la conférence, on a beaucoup misé sur l'émotion pour convaincre le public. De nombreuses photos de l'aire que l'on souhaite protéger ont été montrées. Les clichés pris à l'extérieur du parc actuel n'étaient pas moins spectaculaires que les images classiques du parc et de ses canyons.

« Il ne reste que très peu d'endroits dans le monde qui présente un niveau aussi élevé de préservation », martelaient tour à tour les conférenciers qui n'ont pas manqué de souligner que le parc Nahanni est un site patrimonial mondial désigné par l'UNESCO.

Selon Norweigian, l'eau est la principale richesse identifiée par son peuple. Or, a-t-il dit, ces dernières années, de l'essence « et une sorte de mousse qu'on avait jamais vu auparavant » ont été observées dans la rivière Nahanni. Le grand chef estime que cela devait provenir des affluents non protégés de la rivière. En faisant cette affirmation il attaquait directement les promoteurs d'une mine de zinc est projetée dans la zone que souhaite protéger la SNAP.

Pour ajouter au caractère dramatique de la situation, on a distribué des photos vieilles d'une trentaine d'années montrant l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'abreuvant aux pieds des fameuses chutes Virginia.

Le grand chef Norweigian a aussi expliqué que, dans la mythologie dénée, la zone abrite « la maison de Yamoria », le géant créateur du monde. Ce site serait donc hautement sacré pour tous les Dénés.

Faune

Sur une note plus terre à terre, le biologiste John Weaver a présenté les résultats d'une recherche longue de quatre ans sur les grands mammifères du bassin versant de la Nahanni.

Le biologiste a étudié la distribution et les déplacements de trois espèces : le grizzly, le caribou des bois et le mouflon.

Pour les grizzlys, l'étude démontre que c'est en périphérie du bassin que l'on retrouve le plus grand nombre d'ours – donc à l'extérieur de la zone déjà protégée. Les grizzlys de la Nahanni auraient, en outre, des territoires respectifs variant de 1000 kilomètres carrés pour les mâles à 500 km^2 pour les femelles. Cela signifie qu'un ours dont le territoire se trouve dans la zone protégée se déplacera forcément en dehors du parc, au moins une fois par année.

Le biologiste a également affirmé qu'anciennement on retrouvait l'énorme nounours brun jusqu'au Mexique, alors qu'aujourd'hui son aire de distribution s'arrête au Wyoming. C'est la sédentarisation et l'urbanisation de ces régions qui ont décimé l'espèce, très vulnérable à la fragmentation de son habitat.

« Le parc Nahanni, conclu le chercheur, est bien trop étroit pour soutenir de façon durable la population de grizzlys. »

Quant aux caribous, deux hordes ont été recensées dans le parc. Dans les deux cas, il a été démontré que leur aire de migration annuelle allait bien au-delà des limites actuelles de l'aire protégée.

Pour ce qui est des mouflons, enfin, le biologiste affirme que c'est principalement dans la « plaine des karsts » de la Nahanni qu'on les retrouve. Cette plaine ne fait pas partie des actuelles frontières du parc et est un des sites dont la protection est jugée prioritaire par la SNAP. C'est dans cette zone que l'on retrouve la mine de Zinc projetée.

Le député du Deh Cho et ministre des Affaires communautaires et municipales, Micheal McLeod, s'était déplacé pour la présentation.

Questionné à savoir si la cabbale des environnementalistes avait réussi à le convaincre de l'urgence de protéger l'ensemble du bassin versant de la Nahanni, le ministre est resté prudent.

« J'ai toujours été convaincu de l'importance de protéger des parties du territoire », a affirmé le Déné de Fort Providence.

Il n'a cependant pas précisé s'il comptait s'opposer à l'ouverture de la mine de zinc.

Une forte odeur d'élections

Et pleuvent les dollars fédéraux

À Ottawa, le débat parlementaire a une forte odeur d'élections. Les relents de cette course se font sentir jusqu'aux TNO et ça sent quelque chose d'inodore : l'argent.

Batiste W. Foisy

Tout à coup, les fédéraux ont multiplié les annonces d'investissements dans les TNO. En l'espace d'une semaine, près de 70 millions de dollars ont été brandis aux électeurs du Nord.

Le bal s'est ouvert le 8 novembre avec le ministère des Transports qui s'est entendu avec son double territorial pour développer des systèmes de transports « intelligents », au nord du soixantième parallèle.

Et qu'est-ce donc qu'un système intelligent? Il s'agit, selon la jolie formule du ministère, d'une « vaste gamme de technologies destinées à rendre les systèmes de transport plus sécuritaires, plus efficaces, plus fiables et plus écologiques, sans nécessairement avoir à modifier matériellement l'infrastructure en place. »

Concrètement, l'intelligence se traduit ici par la création d'un site Web de renseignements aux voyageurs et – tenez vous bien – de l'installation d'un poste de péage à l'entrée du futur pont du Deh Cho qui remplacera bientôt le traversier de Fort Providence. *Exit* la belle époque où l'on traversait le fleuve gratuitement.

L'installation de nouveaux panneaux d'affichage électroniques est également prévue à l'aéroport de Yellowknife. L'initiative vaut 700 000 dollars et est financée à part égale par les deux paliers gouvernementaux.

Communautés

Deux jours plus tard c'est le ministre d'État des Infrastructures et des Collectivités qui a délié les cordons de sa bourse. Le chiffre de 64 millions de dollars a été prononcé et ce sont les communautés qui en bénéficieront.

Les fonds proviennent de deux sources. La plus grosse tranche (37,5 M$) est le remboursement de la taxe sur l'essence promis par Paul Martin lors de la dernière campagne électorale. Les fonds seront acheminés sur une période de cinq ans et devront servir à financer des « infrastructures municipales écologiquement viables », a-t-on précisé.

Le reste (27 M$), est une entente qui vise à réaliser une douzaine de projets d'amélioration des systèmes d'eau municipaux un peu partout dans le territoire, sauf dans le Slave Sud et dans le Deh Cho. Notons que plus de 50 % de ce financement provient du gouvernement territorial.

Les communautés qui bénéficieront de ces projets sont Yellowknife, Inuvik, Norman Wells, Bechoko (Rae-Edzo), Deline, Aklavik, Tuktoyaktuk et Holman. Dans ces cinq derniers cas, il s'agit d'améliorer ou de remplacer le système de traitement des eaux afin qu'il soit conforme aux normes canadiennes de qualité.

Et la science

Finalement, mardi, au nom du ministère des Affaires indiennes et du Nord, la députée de Western Arctic, Ethel Blondin Andrew, a annoncé un investissement de 2 millions de dollars pour la recherche dans les sciences géologiques.

« Cela augmentera nos connaissances en la matière et stimulera l'intérêt public pour le Nord », a affirmé la députée.

Notons que chacune de ces annonces avait déjà été mentionnée dans le budget fédéral de 2004.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Réseau TNO Santé en français



J'ai le droit de jouer!

Le 20 novembre est la journée nationale de l'enfant. C'est une occasion pour les habitants de tout le pays de célébrer la ressource du Canada la plus précieuse : nos enfants. Le thème cette année est « J'ai le droit de jouer ». En effet, le jeu permet à l'enfant d'imiter le cadre social et de nouer des relations pour la vie. Le jeu stimule l'imagination et donne aux enfants l'occasion d'être simplement des enfants, particulièrement dans un mode où tant d'entre eux doivent porter un lourd fardeau.

Le lien entre le jeu et l'apprentissage chez l'enfant

- Le jeu nourrit la créativité des enfants et leurs capacité à résoudre les problèmes;
- Le jeu favorise la santé. Il permet aux enfants d'acquérir de la force et de la coordination;
- Le jeu stimule le sain développement des facultés mentales de l'enfant;
- Le jeu apprend aux enfants à bien se comporter en société (prendre sa place à tour de rôle, partager, collaborer, se faire des camarades, une bonne opinion de soi-même, le respect de soi et des autres).

Si le jeu a un effet bénéfique incontesté sur l'apprentissage de l'enfant, quel exemple, nous les adultes montrons-nous aux enfants? . Notre mode de vie nous amène de moins en moins à pratiquer le jeu. Nous sommes trop « sérieux », nous voulons « la réussite » dans tout, même dans les jeux. Je ne dis pas qu'il ne faut pas être compétitif, mais est-ce que les enfants ne sont pas parfois déçus de notre implication légère ou excessive dans leur jeux? Il est facile et surtout amusant d'intégrer une activité physique à notre quotidien. La marche en est une de ces activités qu'un grand nombre d'adultes peuvent intégrer dans leur quotidien, ensemble avec les enfants, puisque elle est accessible et peu coûteuse, peut être pratiquée sur une base régulière, c'est-à-dire tous les jours… ou presque.

Mais pourquoi une activité physique chez un adulte?

- Pour se faire plaisir : le plaisir que l'on prend lors d'une activité physique se traduit physiologiquement par la sécrétion d'endorphines; l'activité physique a donc une activité calmante grâce à ces substances produites par le cerveau;
- Pour se sentir bien, pour être en bonne santé : pratiquer une activité physique permet de mieux se protéger contre certaines maladies comme le diabète, l'obésité, les problèmes cardio-vasculaires, les maux de dos et autres.
- **Pour faire l'expérience de relations sociales différentes :** les activités physiques et sportives sont autant d'occasions d'entrer en contact avec des gens dans un cadre différent de celui habituel, parfois loin de chez soi, et où on peut se sentir plus libre : on rencontre des gens avec qui on a des intérêts communs, on vit des moments d'échange et de partage, et on se fait des amis différents.
- **Pour se dépasser soi-même :** un des esprits de l'activité physique et sportive tient au fait de participer et de donner le meilleur de soi-même, quel que soit le résultat : c'est un défi qu'on se lance à soi-même et qu'on essaie de relever.
- **Pour réguler ses émotions :** les activités physiques permettent de se dépenser lorsque l'on a besoin de se défouler ; mais on le fait alors dans un certain cadre, où il y a des règles à respecter, ce qui oblige à maîtriser ses émotions.

Jeunes, enfants et adultes, nous avons tous droit de jouer. Profitons-en!!!

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com